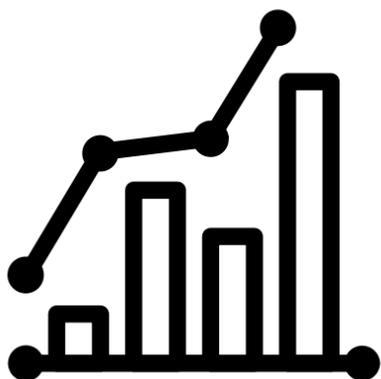


LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

QUELQUES CHIFFRES :

En France, une femme sur 10 est victime de violences conjugales (verbales, sexuelles, physiques et/ ou psychologiques). En moyenne, chaque année on estime que plus de 225.000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences. Une femme meurt en France tous les trois jours suite à des violences conjugales de son conjoint ou son ex conjoint. Une augmentation importante des violences pendant le confinement : 30 % et même 40% en zone gendarmerie.



UN FLEAU SOCIÉTAL :

- Les violences conjugales concernent :

- toutes les générations directement ou indirectement
- toutes les catégories sociales et socio-professionnelles
- toutes les cultures
- en grande majorité les victimes sont des femmes mais pas seulement : 34 hommes sont morts en 2018 suite à des violences conjugales.



DEUX MOTS D'ORDRE : PREVENIR ET REAGIR

PREVENIR :

Savoir identifier ce que sont les violences conjugales

(formes très diversifiées)



REAGIR:

Etre en alerte pour soi-même et pour les autres.

(Oser réagir)

Des mesures de protection de plus en plus étendues :



- **Appel au 3919/17**
- **SMS au 114**
- **Points d'écoute éphémères dans certains centres commerciaux**
- **Points relais de signalement dans les pharmacies (Terme Masque 19)**
- **Se rendre dans un point d'accès au droit et /ou les mairies de quartiers...**



CONTACTER UN AVOCAT : L'ORDONNANCE DE PROTECTION

*(éloignement du conjoint violent,
jouissance du domicile, résidence des
enfants fixée chez la victime ...)*

**Quand il y a le silence des mots,
se réveille trop souvent la
violence des maux. - Jacques
Salomé**